



## Commune de PLOMEUR

### EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 27 JUIN 2019

N° acte : 2019 – D 6 – CM 27.06.2019

Classification : 7.5 - Subventions

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 19 juin 2019

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : HELIAS Patrice (procuration BERROU Gaëlle), TOULEMONT Alain (procuration STEPHAN Nelly), TIRILLY Catherine (procuration CRÉDOU Ronan), BOUNIER Yannick (procuration DAOULAS Stéphane), HENAFF Laëtitia (procuration LAPPART Linda), SCAON Marie-Pierre (procuration RIVIERE Yvonne), STEPHAN Patrick (procuration ANDRO Hubert), CHOSSEC Adeline (procuration LE FLOC'H Jean-Yves).

Absent : L'HELGOUALC'H Alan.

Monsieur COQUELIN Olivier a été élu secrétaire.

**OBJET** : Subvention pour voyage d'études, échange scolaire, classe de neige, de nature ou de mer

Sur proposition de Monsieur Le Maire,  
Le **Conseil Municipal**,

- **DÉCIDE** d'allouer à chaque enfant de Plomeur participant au cours de l'année scolaire 2019/2020 à un voyage d'études, un échange scolaire, une classe de neige, de nature ou de mer, une subvention de sept euros et quatre-vingt-quinze centimes (7,95 €) par jour, dans la limite de dix jours.

Un certificat visé par l'établissement scolaire devra être joint à l'appui du mandat précisant le lieu, les dates et heures de départ et de retour de voyage.

Les élèves qui bénéficieront de cette aide ne pourront formuler d'autres demandes pour l'année en cours.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 6574.

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
**Ronan CRÉDOU**

